

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 29 août 2018**

<b>Date de la convocation</b> : 21/08/2018	<b>Nombre de membres en exercice</b> : 14 <b>Nombre de votants</b> : 13 Nombre de procuration : 3
L'an deux mille dix-huit le vingt-neuf août, le Conseil Municipal de la Commune de VIENNAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. MORIN Christophe, Maire	<b>Présents</b> : M. MORIN Christophe, M. FILLON Dominique, M. THEBAULT Jean-Pierre, Mme BIRAUD Annie, Mme BONNEAU Marie-France, M. HOUSSIER Christian, Mme LEMAY Christelle, Mme PATEDOYE Sophie, M. PIGNON Fabrice, M. THEZARD Jean-Claude
<b>Secrétaire de séance</b> : Mme LEMAY Christelle	<b>Absent(s) excusé(s)</b> : Mme SONG Sylvie, M. COUTANT Alain donne pouvoir à M. HOUSSIER Christian, Mme SABOURIN Annick donne pouvoir à M. THEBAULT Jean-Pierre, Mme TISSERAND Sonia donne pouvoir à Mme BONNEAU Marie-France

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Adoption du procès-verbal de séance du 31 juillet 2018.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de séance, celui-ci n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

**RÉVISION DES TARIFS DE LA CANTINE MUNICIPALE (D41.2018)**

Sur proposition de la Commission scolaire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'augmenter les tarifs pour la rentrée scolaire 2018/2019, comme suit :

- Repas enfants                      2,60 euros
- Repas adultes                      4,00 euros
- Repas du personnel              3,10 euros

**DÉNOMINATION VOIRIE (D42.2018)**

Pour accéder aux parcelles cadastrées AD 156 et AD 157, une voie a été créée entre le n°26 et le n°28 route de Thouars.

Après délibération, le Conseil Municipal procède à sa dénomination comme suit :

Impasse des Jardins

En conséquence, des numéros seront attribués à chaque riverain.

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL(PLUI) – DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT**

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CCPG a fait le choix de porter à l'échelle intercommunale la compétence planification. Dans ce cadre, la CCPG envisage de prescrire le 25 octobre prochain l'élaboration du PLUi de Parthenay-Gâtine. Pour permettre à chaque commune de participer pleinement à la réalisation de ce document, il est proposé à chaque conseil municipal de désigner un élu référent.

Monsieur MORIN Christophe est désigné élu référent pour la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

<b>Emargements des membres du Conseil Municipal</b>	
MORIN Christophe, Maire	SONG Sylvie, 1 <sup>ère</sup> adjointe <b>absente excusée</b>
FILLON Dominique, 2 <sup>ème</sup> adjoint	THEBAULT Jean-Pierre, 3 <sup>ème</sup> adjoint
BIRAUD Annie	HOUSIER Christian
BONNEAU Marie-France	SABOURIN Annick <b>absente excusée</b>
COUTANT Alain <b>absent excusé</b>	THEZARD Jean-Claude
TISSERAND Sonia <b>absente excusée</b>	LEMAY Christelle
PIGNON Fabrice	PATEDOYE Sophie